

**Zeitschrift:** Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

**Herausgeber:** Le messager suisse de France

**Band:** 15 (1969)

**Heft:** 2

**Buchbesprechung:** Journal d'une époque (1926-1946) [Denis de Rougemont]

**Autor:** Depierre, J.

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# tribune libre

Le 8 décembre 1968  
Rédaction du Messager  
Suisse de France  
17, quai Voltaire, Paris

Madame,  
Je vous adresse ci-joint un  
chèque de 13 F en règlement  
de mon abonnement à votre  
revue pour l'année 1969.  
Je lis toujours celle-ci avec in-  
térêt.  
Je voudrais cependant vous faire  
une petite remarque à propos de votre numéro de novem-  
bre. Pourquoi donc l'article  
relatant la célébration du 500<sup>e</sup>  
anniversaire de la naissance du  
Cardinal Schiner (Revue de Presse, page 19) figure-t-il dans  
la rubrique « Canton de Berne »  
et non dans celle du « Canton  
du Valais ».

En tant que valaisan d'origine,  
je m'étonne de cette erreur, car  
le Cardinal Schiner, évêque de  
Sion de 1499 à 1522, qui joua  
un rôle important dans l'histoire  
européenne de son époque, est  
généralement considéré comme  
le plus grand homme que le  
Valais ait eu — Ernen, où il est  
né, et où à eu lieu la cérémonie  
du 500<sup>e</sup> anniversaire de sa naissance  
que vous relatez, est dans le Haut-Valais (Vallée de  
Conches).

Dans ces conditions, laissons à  
Berne ce qui lui appartient, mais  
rendez au Valais ce qui lui re-  
vient.

Un petit rectificatif sur ce point  
dans un de vos prochains numéros me ferait plaisir.

Avec mes meilleurs sentiments.

L. Bruttin

**Rendons à César ce qui est à César et au Valais le Cardinal Schiner. Merci, chère lectrice pour vos utiles précisions.**

Monsieur le Directeur,  
Ayant un membre de ma famille  
qui est abonné au Messager  
Suisse de France, je lis réguliè-

rement ce journal voilà pourquoi  
je me permets de vous écrire.  
Nous trouvons que la Suisse qui  
est un magnifique pays n'est  
pas très accueillante avec les  
étrangers en vacances. Je vais  
vous citer un cas :

L'année passée nous étions en  
vacances dans le canton de  
Vaud vers Yverdon. Mon mari et  
mes enfants pêchaient (leur  
passion) lorsque le garde-pêche  
donna une amende de 20 F à  
payer immédiatement (croyez-  
moi le reçu est encadré), car il  
me semble que n'étant pas du  
pays, on aurait pu nous donner  
un avertissement et nous expli-  
quer les règles du pays : (ce  
que nous faisons en France  
pour les touristes étrangers,  
nous les avertissons, mais nous  
ne les pénalisons pas) croyez-  
moi nous sommes écocurés et  
gardons un mauvais souvenir  
de nos vacances passées.

Je pense que la Suisse devrait  
être un peu moins sévères avec  
les touristes.

Recevez, Monsieur, mes salu-  
tations distinguées.

**Chère lectrice,**  
**Ainsi qu'il est de règle dans tous**  
**les pays d'Europe, l'exercice de**  
**la pêche, comme celui de la**  
**chasse, est soumis en Suisse à**  
**une réglementation assez stricte.**  
**Cette réglementation qui est**  
**de la compétence des cantons,**  
**peut varier d'une région à l'autre**  
**et l'octroi du permis peut**  
**différer selon qu'il s'agit de**  
**pêche sur la rive d'un lac, en**  
**canot ou en rivière ; il est donc**  
**évident que, en Suisse comme**  
**ailleurs, l'amateur de pêche dé-**  
**sireux de s'éviter une surprise**  
**désagréable fera bien de se**  
**renseigner sur les conditions**  
**dans lesquelles il pourra se li-  
vrer à son sport favori.**

**Nous regrettons vivement que**  
**votre famille se soit trouvée en**  
**présence d'un garde-pêche in-**  
**flexible, mais voulons espérer**  
**que ce fâcheux incident ne ter-  
nira pas plus longtemps le sou-  
venir de vos vacances.**

**p.p. O.N.S.T.**  
**La Rédaction**

## littérature

**Journal d'une époque**  
**(1926-1946),**  
**par Denis de Rougemont**  
**(Ed. Gallimard)**

Le regroupement, et le remaniement inévitable, des divers journaux qui composent ce livre ne va pas sans ambiguïté. Si « l'époque », en effet, telle que l'écrivain le définit peu à peu, est moins une réalité historique diversement déterminée, parce que sociale, économique, politique, que l'unité de sa compréhension individuelle, rien ne peut faire que son centre d'intérêt ne se déplace au rythme du murissement de l'auteur. Du « paysan du Danube », heureusement restitué, au « Journal des deux mondes », on suit les pérégrinations de Rougemont à travers l'Europe centrale, la France, l'Allemagne, la Suisse, les Etats-Unis, l'Amérique latine : autant d'étapes, autant d'expériences irréductibles — et autant, aussi, d'Europes multiples : celle des pays danubiens, « Europe du sentiment », la plus attachante peut-être par l'accent qui nous en est rendu, celle, inculte et retirée, de la plus pauvre province française, celle de l'effervescence hitlérienne, enfin celle des Européens exilés — Europe à retrouver, qui ne serait ni bourgeoise, ni tyrannique, mais spirituelle, suivant l'idée confuse que le personnalisme en avait donné.

On ne saurait donc parler ici de dialectique du moi et du monde, puisque à mesure de circonstances la dimension historique démentit le destin personnel et la possibilité de son action. Il faut chercher ailleurs la logique de cette tétralogie décousue et, espérons-le, incomplète : la constante de l'écriture, dans la continuité même de son élaboration, témoigne mieux d'un certain style de vie : finesse de l'analyse et simplicité de la prose rendent ici vaines les doctrines.

Qu'en dire de plus ? Journal intime, on se fut complu à en dénon-

cer l'affabulation de la prétendue vie intérieure, chronique, à en souligner la relativité de l'analyse des faits ; « anti-journal », stylisation qui se veut inopportun de l'Histoire absolument vécue,

sous le concept — aventureux — du « particulier général », c'est bien sa résonance active et singulière que goûte le lecteur, en dépit, mieux, à la faveur de la désuétude du projet théorique.

Car c'est même du caractère problématique de son genre que l'ouvrage tire son actualité. Pour le reste qu'on le lise, et dans le foisonnement du détail.

J. Depierre.

## les arts

par Edmond Leuba

### Pro Memoria

*Il reste encore quelques exemplaires du remarquable recueil de gravures dont la souscription a été close le premier décembre. Prix actuel : F 390. Pour tous renseignements, s'adresser à Ch. Meystre, 2, rue Cail, Paris-IV<sup>e</sup> - Tél. 206-95-47.*

### René Myrha

Né en 1939 à Délémont, ce jeune peintre expose pour la première fois ses toiles sur des cimaises parisiennes : celles de la galerie Jacques Massol hospitalière aux artistes suisses.

Ici encore, comme c'était le cas pour Zaugg qui l'y précédait de quelques mois, on se trouve en face d'un graphiste ayant accédé au plan de la peinture et la même confusion se reproduit entre la précision et la rigueur. Ces compositions hautement colorées, petites ou grandes ont de l'agrément et témoignent d'habileté mais ne dépassent jamais le stade du décoratif, rarement celui de l'exercice scolaire bien résolu. Chaque école de peinture possède derrière des façades plus ou moins trompeuses, sa forme d'académisme qui commence au moment où le langage est vidé de sa substance. Que cherchent tous ces graphistes en sortant de leur domaine propre ? Il ne suffit pas de savoir organiser une surface colorée pour être peintre ; pour que ce mode d'expression soit valable il faut arriver à une tension maxi-

male entre ses éléments constitutifs (comme c'est le cas pour Herbin ou Dewasne par exemple) ou alors transcender l'ordre plastique pour aboutir au domaine de la métaphysique.

Nous sommes loin ici de ces préoccupations et il est à craindre que, passé un certain engouement pour ce mode d'expression, on se rende rapidement compte que la règle du jeu en est vraiment limitée et quelque peu simple.

E. L.

### Yvone Duruz

Pour sa troisième exposition à Paris, Yvone Duruz, fribourgeoise d'origine, présente à la galerie Denise Riquelme à laquelle elle est attachée, vingt-cinq grandes gouaches et dix monotypes de moindres dimensions ; ceux-ci illustrant des extraits d'un texte du critique d'art Jean-Jacques Levêque, paru il y a deux ans environ au Mercure de France sous le titre d'« Aménagement du territoire ». L'une et l'autre technique, où l'artiste s'exprime avec une très grande maîtrise conviennent particulièrement à sa vision du monde ; vision à dominante onirique même si elle procède de la notation la plus élémentaire et précise : la cellule.

Que ce soit par la gouache, non pas lourde, empâtée, mais fluide au contraire, traitée en aquarelle à grand renfort d'eau — parfois conjuguée à l'acryline — ou par le monotype, technique où la couleur (huile ou encres) posée sur la plaque de verre est ensuite

imprimée, une fois unique, sur la feuille de papier, on sent que le peintre arrive à traduire avec fidélité sa sensation et sa pensée. Dans un langage où se joignent l'Informel et le Tachisme, microcosmes et macrocosmes, la cellule et l'univers sidéral, la goutte d'eau et l'abysse se répondent en une sorte de chant alterné.

Partie avec une louable économie de moyens picturaux, passant de la monochromie à la composition sous dominante, Yvone Duruz s'en évade maintenant pour conquérir un domaine où s'affrontent les couleurs pures. De même, cette sorte « d'en soi » que dénotaient ces cercles et ces polygones clos tend à s'ouvrir vers des horizons nouveaux. Tout cela suscite l'estime et la sympathie.

Peinture qui reste heureusement féminine dans son habileté et son raffinement mais où l'ossature sans être jamais agressive, demeure assez apparente et lisible pour lui ôter toute miévrerie.

E. L.

### ENTREPRISE de PEINTURE

## CELIO

200, boulevard Voltaire

PARIS-XI<sup>e</sup>

Tél. : ROQuette 62-20

Devis gratuit

Travail soigné